

# UN PARTENARIAT AU PROFIT DU TERRITOIRE

L'IFAC Nord de France  
et le PETR - UCCSA

vous proposent de participer  
à un temps d'échanges sur l'écriture  
du bilan de formation (BAFD)...

## Aides financières :

- N'hésitez pas à contacter :  
votre Commune de résidence,  
votre Communauté de Communes ou  
votre Communauté d'Agglomération ;
- La Caisse d'Allocation Familiale (CAF),  
la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la  
Direction Régionale de la Jeunesse,  
des Sports et de la Cohésion Sociale  
(DRJSCS) et le Service Départemental  
à la Jeunesse, à l'Engagement et aux  
Sports (SDJES) de votre département  
peuvent attribuer des aides.



## POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ :

**Romain DE ZITTER**

Chargé de mission  
Enfance - Jeunesse

**03 23 71 68 60**

[enfance.jeunesse@uccsa.fr](mailto:enfance.jeunesse@uccsa.fr)



PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
UNION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU SUD DE L'AIISNE

Ferme du ru Chailly  
02650 FOSSOY

<https://www.uccsa.fr/-Enfance-Jeunesse->

# bafa bafd



Devenez

**ANIMATEUR  
DIRECTEUR**

**PROGRAMME DES  
FORMATIONS 2022**

# QU'EST-CE-QUE LE BAFA?

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés « colo/centres de vacances » et « accueils de loisirs »).

## Les conditions d'entrée en formation :

- Avoir 17 ans au 1<sup>er</sup> jour de la formation générale ;
- Ne pas faire l'objet d'une incapacité pénale (L. 133-6 du CASF).



# L'ORGANISATION DU BAFA

1. Une session de formation générale qui vous permet d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animation (de 8 jours minimum) ;

2. Un stage pratique qui vous permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum) ;

3. Une session d'approfondissement (de 6 jours minimum) ou de qualification (de 8 jours minimum) qui vous permet d'approfondir, de compléter et d'analyser vos acquis et vos besoins en formation.

# VOUS HABITEZ DANS LE SUD DE L'AISNE?

Le PETR – UCCSA, organisme public territorial, organise plusieurs sessions de formation à la Ferme du Ru Chailly, à Fossoy.



## BAFD Base

(demi-pension avec possibilité internat) :  
du mardi 17 au mercredi 25 mai 2022

## BAFD Perfectionnement

(demi-pension avec possibilité internat) :  
du lundi 20 au samedi 25 juin 2022

*Les sessions seront ouvertes sous réserve d'effectif suffisant*

## BAFA Base

(internat) :  
du samedi 9 au samedi 16 avril 2022

## BAFA Approfondissement

(internat) :  
du lundi 31 octobre au samedi 5 novembre 2022

# QU'EST-CE-QUE LE BAFD?

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur permet d'encadrer, à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

## Les conditions d'entrée en formation :



- Avoir 18 ans au 1<sup>er</sup> jour de la formation générale ;
- Ne pas faire l'objet d'une incapacité pénale (L. 133-6 du CASF).
- Être titulaire du BAFA ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation (sous conditions)

# L'ORGANISATION DU BAFD

1. Une session de formation générale qui vous permet d'acquérir les notions de base permettant d'exercer les fonctions de directeur et de construire votre projet personnel de formation (9 ou 10 jours) ;

2. Un stage pratique en tant que directeur ou d'adjoint de direction destiné à mettre en œuvre les acquis de la session de formation générale sur l'ensemble des fonctions (14 jours) ;

3. Une session de perfectionnement qui vous permet de compléter vos acquis par des séquences de formation adaptées (6 jours) ;

4. Un second stage pratique en tant que directeur qui vous permet de perfectionner vos compétences (14 jours).